



Direction Régionale de l'Environnement  
CHAMPAGNE-ARDENNE



# INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

## Marais de Saint-Gond

L'inventaire du Patrimoine naturel dénommé inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (Znieff) a notamment pour but de vous aider à connaître et à mieux gérer les richesses naturelles de votre commune. Cet inventaire national, initié en 1982 par le Ministère chargé de l'Environnement, a été financé en Champagne-Ardenne par l'Etat et le Conseil Régional. Il a été actualisé et complété entre 1997 et 2003.

La nature constitue une richesse qui contribue à la qualité de notre vie quotidienne ; elle peut constituer un atout pour le développement économique de notre région. Les zones naturelles inventoriées dans les Znieff sont comparables aux monuments et aux oeuvres d'art. Comme tout patrimoine, elles doivent être protégées et entretenues pour être transmises intactes ou restaurées aux générations futures.

Une Znieff est une zone de superficie variable dont la valeur biologique élevée est due à la présence d'espèces animales et végétales rares et (ou) à l'existence de groupements végétaux remarquables. Elle peut présenter également un intérêt particulier d'un point de vue paysager, géologique ou hydrologique par exemple.

Votre commune est concernée par une ou plusieurs des 814 Znieff de la région Champagne-Ardenne. Nous vous présentons ici celle dite des **marais de Saint-Gond**.

Une zone naturelle est souvent un milieu fragile et menacé. Compte-tenu de l'intérêt que présente le Patrimoine Naturel pour chacun d'entre nous, nous vous remercions des actions qu'il vous sera possible d'initier en vue de sensibiliser à cet important problème le plus large auditoire.

**Communes de Bannes, Broussy-le-Grand, Broussy-le-Petit,  
Coizard-Joches, Courjeonnet, Ferebrianges, Oyes, Vert-Toulon,  
Reuves, Talus-Saint-Prix, Congy, Val-des-Marais et Villevenard**

Département de la Marne

**Marais de Saint-Gond**

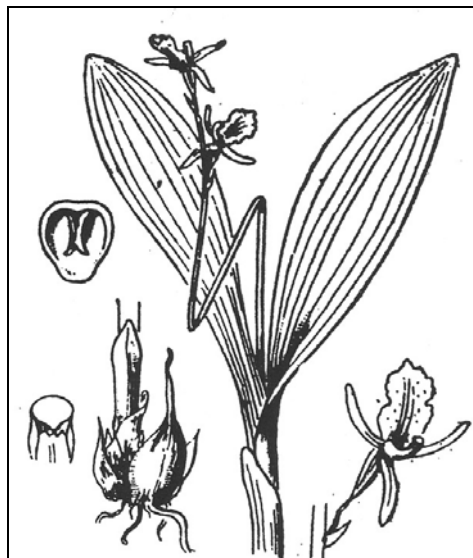
Znieff n° 210001135

### **Un des sites naturels majeurs de la Champagne**

Les marais de Saint-Gond comptent parmi les quatre ou cinq sites majeurs de la Champagne. Cette vaste étendue de 3 200 hectares de marais tourbeux occupant une dépression en contrebas de la Côte tertiaire, constitue un des sites les plus prestigieux de la Champagne-Ardenne. Ils sont l'un des derniers témoins d'un biotope, la tourbière alcaline, autrefois très répandue dans les vallées de Champagne crayeuse mais en régression rapide depuis cinquante ans. Ils ont été eux-mêmes perturbés par de multiples actions (mise en culture, défrichage, extraction de tourbe, recalibrage des émissaires...). Les marais sont constitués par une variété de milieux, des plus humides (dans les zones basses tourbeuses hydromorphes) aux plus sèches (sur les zones légèrement plus hautes où affleurent la grève calcaire, appelées ici sécherons).

Plus de quarante espèces rares s'y observent dont 23 espèces protégées ce qui est tout à fait exceptionnel pour un seul site ! Quatre sont protégées au niveau national : il s'agit de l'œillet superbe (en très forte régression), de la renoncule grande douve, du liparis de Loesel et du sisymbre couché (en très forte régression lui aussi).

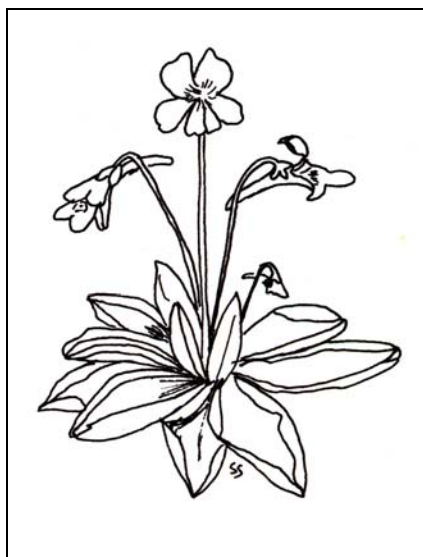
Le **liparis de Loesel** est une orchidée de 8 à 20 cm de haut, à petites fleurs vert jaunâtre réunies en un court épi (de 2 à 8 fleurs). Il est très localisé en Champagne-Ardenne dans quatre sites de la Marne qui figurent parmi les derniers du quart Nord-Est du pays



Une vingtaine d'espèces est protégée au niveau régional, avec parmi elles la linaigrette à larges feuilles (qui a presque disparu de la plaine française), l'orchis des marais (qui a subi une des régressions les plus spectaculaires de la Champagne-Ardenne), le rubanier nain (la plus grosse population régionale), le saule rampant, l'orchis négligé, l'orchis de traunsteiner, la grassette commune (plante carnivore rare en plaine et en très forte régression régionale), la petite utriculaire

(plante carnivore flottante), la renoncule à segments étroits (seule station connue pour cette espèce dans le département), etc.

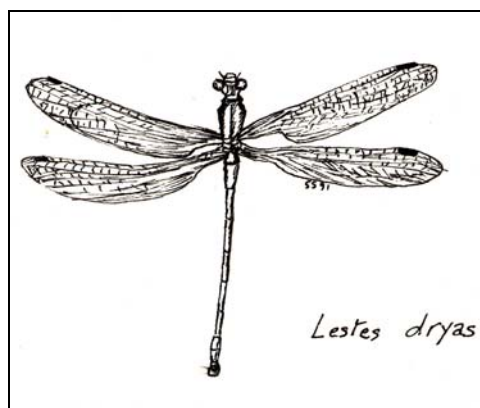
La **pinguicule vulgaire** ou **grassette**, est une ravissante petite plante carnivore de quelques centimètres de haut, propre aux zones dégagées des marais constamment humides. Disparue de l'Aube, elle ne subsiste dans la région que dans quelques rares sites de la Marne.



### Une avifaune exceptionnelle

La faune est également d'une richesse exceptionnelle. Les zones tourbeuses, les micro-dépressions, les suintements, les fossés et les ruisseaux sont riches en libellules avec l'agrion de Mercure et la cordulie à corps fin, protégés en France. Les marais de Saint-Gond constituent un site majeur (au niveau régional) pour la cordulie à corps fin. On peut aussi y rencontrer d'autres raretés, comme la libellule fauve, la grande aeschne, le leste sauvage (très rare dans la Marne où il ne se rencontre que dans quelques localités) et le leste dryade, inscrits tous les quatre sur la liste rouge des libellules menacées de Champagne-Ardenne. Une grande diversité de papillons existe au niveau des sécherons et des lisières forestières. On y remarque un papillon protégé sur le territoire national, le damier de la succise, le flambé, le nacré de la sanguisorbe et le damier noir.

Le **leste dryade** est une libellule de couleur générale vert métallique à cuivrée, se couvrant d'une pulvéulence bleue sur les cotés chez les mâles. Sa larve vit dans les eaux stagnantes, particulièrement les tourbières, les mares et les étangs forestiers riches en plantes aquatiques. Elle se développe en sept semaines environ et l'adulte ne semble pas s'éloigner de ces milieux. En déclin dans la plupart des régions, il est inscrit sur la liste des libellules menacées en Champagne-Ardenne.



Les marais de Saint-Gond constituent un des milieux les plus favorables pour les batraciens dans le département (biotopes variés, sites de reproduction nombreux). On y rencontre, pour ne citer que les plus remarquables, le triton crêté (mares de Reuves et d'Oyes), le crapaud accoucheur, le

sonneur à ventre jaune et la rainette arboricole (tourbière de Villevenard, mares d'Oyes et de Reuves). La grenouille agile, en régression, s'observe en grand nombre à Saint-Gond, elle est en faible effectif dans le sud-ouest de la Marne et les marais sont un des sites majeurs du département pour cette espèce.

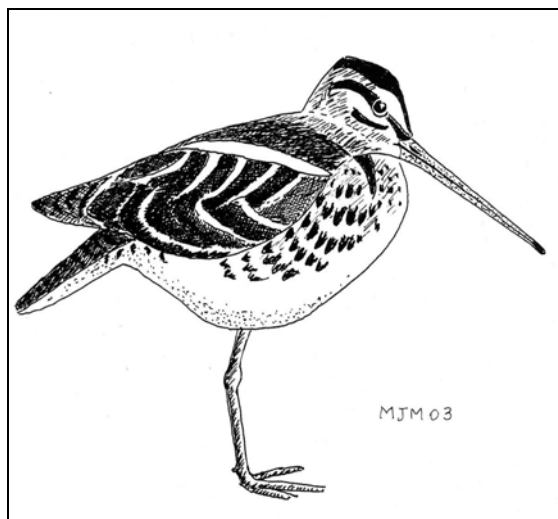
**La rainette arboricole ou rainette verte** est un petit batracien bien connu mais rarement observé. On la reconnaît surtout à son chant. Cette petite grenouille grimpe dans les arbustes grâce aux ventouses qui terminent ses doigts. Elle est protégée sur tout le territoire national.



L'avifaune est particulièrement bien représentée sur la Znieff. Malgré une forte régression de l'intérêt du site depuis 1960 due à l'assèchement, c'est encore l'un des sites majeurs du département pour la diversité des oiseaux nicheurs, favorisée par la multiplicité des habitats qui leur sont offerts du fait de la juxtaposition de milieux humides (à végétation plus ou moins denses ou arbustive) et de milieux plus secs (avec une végétation rase à complètement boisée). Plusieurs espèces d'oiseaux sont inscrites sur les listes européenne (directive Oiseaux), nationale (livre rouge de la faune menacée en France) ou régionale (liste rouge des oiseaux menacés de Champagne-Ardenne) : des rapaces (faucon hobereau, busard Saint-Martin et busard des roseaux), des oiseaux d'eau (râle d'eau, sarcelle d'hiver et sarcelle d'été), des oiseaux des milieux marécageux (phragmite des joncs, bouscarle de Cetti, bécassine des marais)...

La **bécassine des marais** est un limicole ou petit échassier de la même famille que la bécasse, les courlis et les chevaliers. Son plumage, noir et roux avec des marques sur la tête et un peu de blanc sur la queue lui permet de se camoufler au sol à l'approche d'un danger. La plupart des bécassines sont migratrices. Certaines passent l'hiver en Europe de l'Ouest, dans les régions où le climat hivernal est assez doux. D'autres vont jusqu'en Afrique. La bécassine se nourrit surtout en sondant le sol mou de son long bec, aussi bien de jour que de nuit. Elle se nourrit de vers, d'insectes, de mollusques, d'araignées et de graines: elle est omnivore.

*(dessin de Jean-Marie MICHELAT)*



Ce type de milieu convient parfaitement au tarier des prés, au vanneau huppé, aux pies-grièches grise, écorcheur et à tête rousse et au torcol fourmilier. Le pigeon colombin (oiseau peu commun) habite la forêt

Les espèces fréquentant le site pour s'y nourrir, s'y abriter ou encore s'y rassembler sont également très nombreuses ; les marais de Saint-Gond constituent également une halte migratoire pour un bon nombre d'espèces (tant du fait de leur grande superficie que de leur situation géographique) et un site privilégié pour l'hivernage de nombreux oiseaux.

La **pie-grièche écorcheur** est répandue dans une grande partie de l'Europe, mais disparaît peu à peu en même temps que son biotope bocager. Elle niche dans les buissons, haies, broussailles et fourrés bordant de vastes espaces découverts comme les prairies.

*(dessin de Jean-Marie MICHELAT)*



### **Une protection et une gestion possibles**

L'existence d'une Znieff ne signifie pas qu'une zone doive être protégée réglementairement : cependant il vous appartient de veiller à ce que vos documents d'aménagement assurent sa pérennité. Une réserve naturelle volontaire a été créée à Reuves le 13/01/95 (sur 64 ha 32a 91) ; celle-ci est gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne qui par ailleurs loue également une quarantaine d'hectares sur la commune d'Oyes.

Pour maintenir l'intérêt écologique et biologique du site il serait bon de limiter certaines pratiques qui sont de nature à remettre en cause ce même intérêt : ici en l'occurrence surtout le **drainage**, la mise en culture, la dégradation de la qualité de l'eau et de la nappe du Petit Morin (rejets d'industries agroalimentaires locales et intrants agricoles), la populiculture...

### **Un intérêt exceptionnel pour la commune**

Le maintien en bon état dans votre commune de cette zone de renommée internationale présente des intérêts qui dépassent la conservation d'un patrimoine irremplaçable : intérêt hydrologique (réserve d'eau), intérêt cynégétique, intérêt paysager (en contre-bas du vignoble et à l'amorce des vastes plaines uniformes de la Champagne crayeuse), intérêt pédagogique, intérêt historique (âge du fer) et même intérêt touristique.